

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Bonne volonté, mais un plan d'intervention peu coloré

ANJOU, LE 11 JUIN 2008 – La Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) reçoit favorablement le plan d'action concernant les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).

Nous appuyons fortement la mise en place des sept axes prévus dans le plan d'action *Des conditions pour mieux réussir*. Toutefois, pour les directions d'établissement d'enseignement, l'axe de travail le plus intéressant demeure celui de « Soutenir la mise en place d'une organisation diversifiée de services, incluant la classe spéciale. » Dès lors, avec l'annonce de l'octroi de 85% du nouveau budget dédié au seul moyen de diminuer le nombre d'élèves par classe, il deviendra difficile de mettre en œuvre l'ensemble des solutions proposées par le plan d'action. Selon Serge Morin, président de la FQDE, « poser les bons gestes à la grandeur des établissements d'enseignement du Québec exige une considération accrue à la diversité des besoins et services ».

« Comme directeurs d'école, nous aurions souhaité une mesure plus générale donnant au milieu le choix de ses moyens et non pas l'imposition d'un moyen comme, par exemple, la diminution d'élèves par classe », de dire Serge Morin. Une autre question se pose : pour un enfant présentant des difficultés et provenant d'un milieu favorisé, est-ce qu'un changement d'école devra être envisagé pour lui permettre de recevoir des services adaptés à ses besoins? « Bref, parfois, lorsqu'une solution unique nous est proposée, une multitude de problèmes demeurent en plan. Ici, nous tenons tout de même à souligner les efforts mis en place dans un plan d'action concerté afin de donner priorité à l'élève », conclut Serge Morin.

-30-

Pour renseignements :

Julie Lussier, Conseillère aux communications, FQDE
Téléphone 514.353.7511
Cellulaire 514.717.7511

La FQDE est le principal organisme professionnel représentant plus de 2400 directions d'établissement d'enseignement (formation générale, professionnelle et des adultes) provenant de 23 associations régionales. La mission de la Fédération est de promouvoir le développement professionnel et l'excellence dans la direction des établissements d'enseignement au Québec, sans oublier de défendre les droits des directeurs, directrices, directeurs adjoints, directrices adjointes d'établissement d'enseignement.